

Fin septembre 2012, les entreprises de nettoyage emploient 2,6 % des effectifs franciliens, soit près de 116 000 salariés. Ce secteur, grand pourvoyeur d'emplois, a bien résisté ces dernières années à un environnement économique dégradé. Zoom sur un secteur peu médiatisé.

## Un secteur dont les effectifs sont stables

Le niveau d'emplois des entreprises de nettoyage ressort inchangé sur un an. Sur quatre ans, les effectifs sont en légère baisse de 0,8 % alors que le record d'emploi avait été atteint au 3<sup>e</sup> trimestre 2008. En fait, le niveau des effectifs est relativement stable depuis 2006. Le secteur pris dans son ensemble apparaît déconnecté de la conjoncture économique. Les variations d'effectifs sont, avant tout, saisonnières avec un pic d'activité au 3<sup>e</sup> trimestre.

La masse salariale est dynamique (+ 2,4 % sur un an), ce qui a pour conséquence une hausse significative du salaire moyen par tête (SMPT) de 2,9 %.

Le secteur dispose d'une variable d'ajustement horaire importante avec l'utilisation de contrats de travail courts. Cependant au vu de la croissance du SMPT observé, aucun ajustement global n'a été réalisé sur un an.

Le nombre d'établissements est en hausse de 10,9 % sur quatre ans.

## La petite couronne, territoire de prédilection de l'installation des entreprises de nettoyage

Les entreprises de la petite couronne concentrent plus de la moitié des emplois de nettoyage de bâtiment (51,6 %). Le département des Hauts-de-Seine est d'ailleurs le département où l'on recense le plus d'emplois avec plus de 27 000, soit 23,4 % du total du secteur.

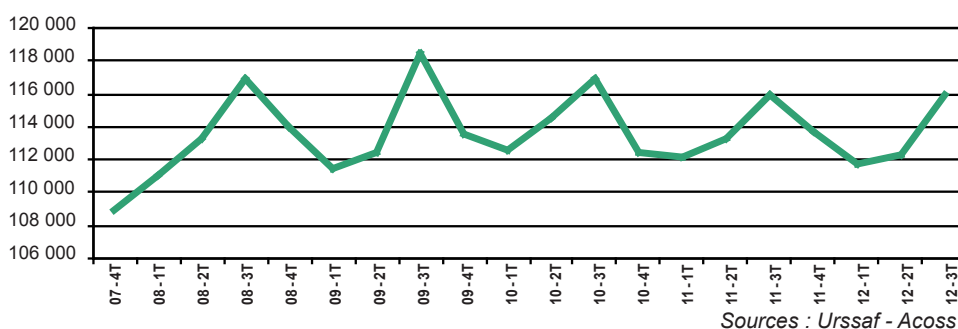
Paris, qui concentre près des deux tiers des emplois franciliens du secteur privé, ne représente que 16,0 % des effectifs des entreprises de nettoyage. Les entreprises du secteur profitent de l'itinérance de leurs employés pour localiser leur

siège dans des zones où les loyers sont moins coûteux.

## L'emploi s'effectue majoritairement dans les grandes entreprises

Les entreprises de plus de 250 salariés emploient 66,1 % des effectifs

### Fluctuation des effectifs salariés sur 5 ans



### Masses salariales, effectifs, établissements et SMPT dans le nettoyage de bâtiment au 30 septembre 2012

	À fin 3 <sup>e</sup> trimestre 2012	Évolution 3 <sup>e</sup> T 2012 / 3 <sup>e</sup> T 2011 <sup>(2)</sup>	Évolution 3 <sup>e</sup> T 2012 / 3 <sup>e</sup> T 2008 <sup>(2)</sup>
<b>Masse salariale</b> <sup>(1)</sup>	373	+ 2,4 %	+ 3,7 %
<b>Effectifs</b>	115 902	0,0 %	- 0,8 %
<b>Etablissements</b> <sup>(3)</sup>	2 272	+ 1,7 %	+ 10,9 %
<b>SMPT</b>	1 090	+ 2,9 %	+ 5,4 %

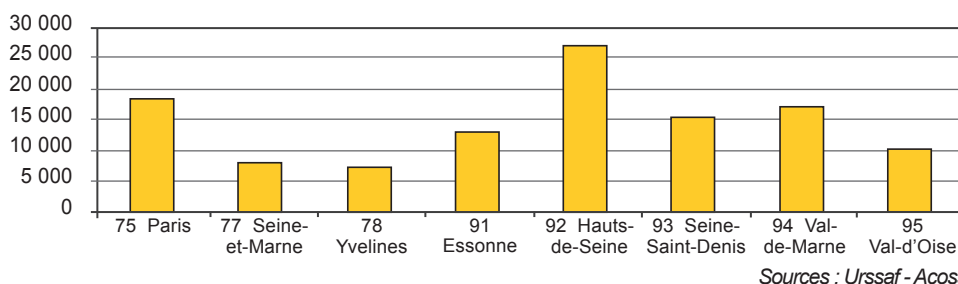
(1) en millions d'euros

(2) comparaison sur la somme d'une année pour la masse salariale

(3) nombre d'établissements d'au moins 1 salarié

Sources : Urssaf - Acoiss

### Répartition des emplois par département au 30 septembre 2012



du secteur, avec en moyenne 678 employés. Les entreprises de 10 à 250 salariés ont, pour leur part, un effectif moyen de 45 employés et représentent 29,5 % de l'emploi dans le secteur.

Pour les entreprises gérées par la seule Urssaf Ile-de-France, les établissements de plus de 9 salariés correspondaient à 87,9 % des cotisations liquidées durant l'année 2012.

### Une forte augmentation des embauches en 2012

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont en forte augmentation en 2012 par rapport à l'année 2011 (+ 9,8 %) dans le secteur du nettoyage. Cette croissance a profité aux CDI (+ 13,6 % sur un an) alors que les CDD de plus d'un mois (+ 8,1 %) et les CDD de moins d'un mois (+ 9,5 %) sont, les uns et les autres, dynamiques. Malgré la progression des CDI, le secteur reste caractérisé par une proportion importante de CDD courts ; ces contrats représentent 54,7 % des DPAE du secteur en 2012. Cette part est même en augmentation dans le temps : sur quatre ans elle progresse de 0,8 point, et dans le même temps, la part des CDI augmente de 0,7 point, cependant son poids reste faible (18,3 %). Cette dernière reste néanmoins légèrement supérieure à celle observée dans l'ensemble du secteur privé en Ile-de-France (16,7 %).

### Nombre d'établissements et de salariés à fin septembre 2012

	Moins de 10 salariés	Entre 10 et 250 salariés	Plus de 250 salariés
<b>Nombre d'établissements</b>	1 331	753	113
<b>Effectifs cumulés</b>	5 095	34 194	76 613

Sources : Urssaf - Acoiss

### Répartition des DPAE dans le secteur du nettoyage de bâtiments en 2012

	CDD	CDD Long	CDD Court	Évolution 1S12/1S08
<b>Nettoyage courant de bâtiments*</b>	28 046	41 274	83 676	13,0 %
Poids en 2012*	18,3 %	27,0 %	54,7 %	
Poids en 2008	17,6 %	28,5 %	53,9 %	
Poids secteur privé 2012*	16,7 %	12,8 %	70,5 %	

\* Résultat provisoire

Sources : Urssaf - Acoiss

### Un recouvrement plus difficile surtout sur les petites entreprises

Le taux d'impayés des entreprises du secteur du nettoyage est plus élevé que celui de l'ensemble du secteur privé quelle que soit la taille de l'entreprise. Ainsi, les entreprises de moins de 10 salariés affichent un taux d'impayés important de 7,8 % (+ 3,9 points par rapport au secteur privé). De plus, ce taux se détériore (+ 0,1 point sur un an) alors qu'il stagne pour le secteur privé. Les entreprises de plus de 10 salariés ont un taux d'impayés également élevé (1,9 %) dont l'évolution se détériore (+ 0,7 point sur un an).

Le taux de ponctualité des paiements reste faible pour les entreprises de nettoyage de moins de 10 salariés (79,7 % avec une différence de 8,7 points d'écart par rapport au privé) alors que pour les entreprises de plus de 9 salariés, le taux bien qu'inférieur, est plus proche de celui du secteur privé (94,4 % avec une différence de 1,8 point). Néanmoins, l'évolution sur un an est positive, quelle que soit la taille des entreprises, ce qui signifie que de plus en plus d'entreprises du secteur payent leurs cotisations sociales à bonne date.

### Évolution du taux des cotisations restant à recouvrer (RAR) et du taux de couverture immédiat (TCI) au 31 décembre 2012

		Taux TCI*	Évolution en points glissement annuel	Taux RAR*	Évolution en points glissement annuel
<b>Nettoyage courant de bâtiments</b>	moins de 10 salariés	79,7 %	+ 1,2 pt	7,8 %	+ 0,1 pt
	10 salariés et plus	94,4 %	+ 1,3 pt	1,9 %	+ 0,7 pt
<b>Entreprises du secteur privé</b>	moins de 10 salariés	88,4 %	- 0,1 pt	3,9 %	+ 0,0 pt
	10 salariés et plus	96,2 %	+ 0,2 pt	0,5 %	+ 0,1 pt

\* Le taux TCI : mesure la ponctualité des paiements / le taux RAR : mesure le pourcentage d'impayés

Sources : Urssaf - Acoiss

### À propos des données...

Les données proviennent des déclarations des employeurs du régime général. Elles sont «brutes» et non désaisonnalisées. Le champ de l'étude a été délimité par rapport à la définition de la nomenclature NAF : 8121Z (Nettoyage courant des bâtiments). Cette classe regroupe les activités qui comprennent principalement le nettoyage intérieur, même si elles peuvent inclure le nettoyage des espaces extérieurs associés tels que les vitres ou les couloirs. Le SMPT est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé durant ce trimestre, il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.